



Les Rabinardières
35760 SAINT GREGOIRE

Tél : 02.23.25.01.66

Structures d'accueil

- Pisciniers

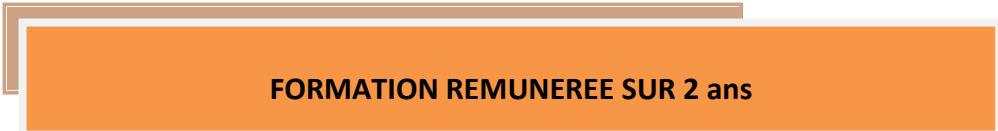
Autre Statut possible

- Contrat de
Professionnalisation



Technicien de piscine

Contrat d'apprentissage



BREVET PROFESSIONNEL Métiers de la Piscine

Niveau IV



@: mfr.urbaine.st-gregoire@mfr.asso.fr

🌐: <http://www.mfu-rennes-stgregoire>

Le titulaire du BP réalise des constructions de bassins neufs, s'occupe de la maintenance, de l'entretien saisonnier et du dépannage des piscines privés ou de collectivités.

▪ **Objectifs :**

Dans le cadre de ses activités, le technicien doit être capable de réaliser :

- ☑ Etude et devis
- ☑ Implantation
- ☑ Mise en œuvre des structures de bassin
- ☑ Etanchéité, Installations hydrauliques et filtrations
- ☑ Traitement de l'eau
- ☑ Chauffage, pose d'équipements annexes
- ☑ Electricité
- ☑ Maintenance et Entretien

Le technicien doit être capable également de :

- ☑ Gérer le chantier, assurer la qualité, la sécurité et tenir compte de l'environnement
- ☑ Mettre en service et conseiller le client,
- ☑ Intervenir en service après-vente

▪ **Début d'inscription :** Janvier

▪ **Durée de la formation :** 2 ans

▪ **Nombre d'heures au CFA :** 455 heures par an (13 semaines par an, de septembre à mars)

▪ **Modalités de recrutement des jeunes apprentis :**

- Entretien afin d'évaluer le projet
- Avoir un employeur
- Etre âgé entre 16 et 25 ans (statut apprenti ou contrat de pro) voire plus âgé selon certaines conditions

▪ **Rémunération :** l'apprenti reçoit un salaire qui varie selon son âge entre 25 % et 65 % du SMIC

	< 18 ans	18 à moins de 21 ans	< 21 ans
1 ^{ère} année	25 % du SMIC	37 % du SMIC	53 % du SMIC
2 ^{ème} année	41 % du SMIC	49 % du SMIC	65 % du SMIC

▪ **Situation de l'emploi, les perspectives :**

- Technicien polyvalent ou spécialisé, Conducteur de travaux, Chef d'entreprise